



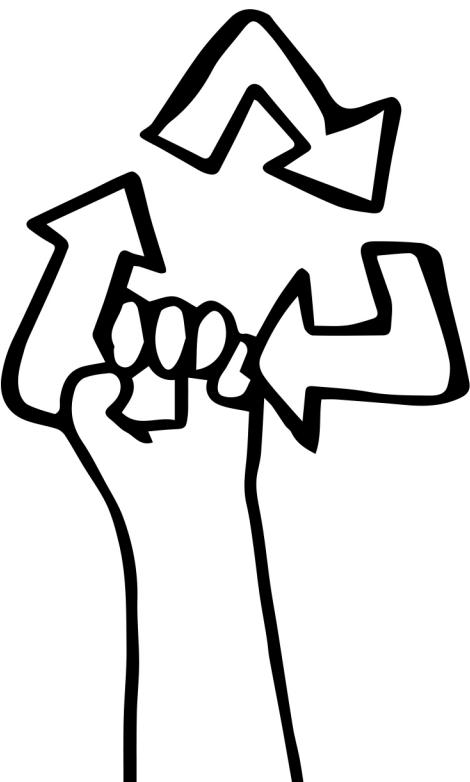
# 2024

# RAPPORT

# ANNUEL

# D'ACTIVITÉ

*sur le prix et la qualité du  
service public des déchets  
ménagers et assimilés*



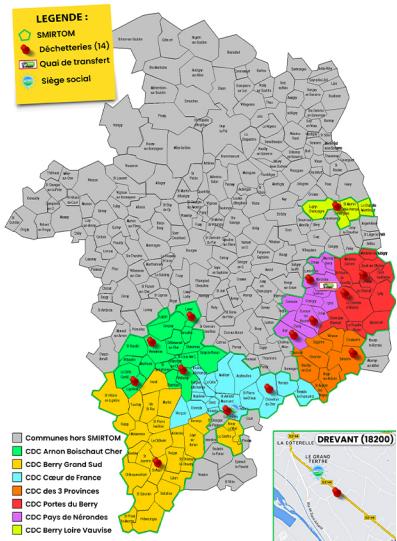
# SOM MAI RE.



- 1. PRESENTATION DU SMIRTOM** ----- p. 3
- 2. BILAN ET INDICATEURS D'ACTIVITES** ----- p. 8
- 3. RESULTATS** ----- p. 14
- 4. BILAN FINANCIER** ----- p. 16

# PRESENTATION

## NOTRE MISSION



Le SMIRTOM du Saint-Amandois, qui a son siège situé à Drevant, est un établissement public assurant un service public local mutualisé et obligatoire : le ramassage et le traitement des ordures ménagères et assimilées des collectivités adhérentes.

Le syndicat collecte les déchets non dangereux des ménages et ceux des entreprises/ associations/ administrations qui n'ont pas de contrat avec un autre prestataire.

Son objectif est de fournir aux citoyens un service de proximité en répondant aux contraintes légales.

Dans cet esprit, le SMIRTOM du Saint-Amandois :

- assure une collecte en porte à porte pour les ordures ménagères résiduelles, le papier, le verre et les emballages (collecte robotisée pour la majorité des habitants)
- fournit un réseau dense de 13 déchetteries pour les autres flux
- favorise la prévention et le recyclage des déchets

## QUELQUES DONNEES



**56 411 habitants**  
vivent sur le territoire.  
(pop. 2015 : 58613 hab.)



**97 communes**  
composent le syndicat.



**8 communautés  
de communes**  
composent le syndicat.

+ La population est donc en baisse constante d'après les estimations de la population par l'INSEE, avec une baisse de 3,75% par rapport à l'année 2015.



# ORGANISATION

97 communes  
adhérentes

COMITÉ SYNDICAL  
31 titulaires  
31 suppléants

BUREAU SYNDICAL  
1 président 4 vice-président  
8 membres



## LE COMITÉ SYNDICAL

Le comité syndical est l'organe délibérant du SMIRTOM. Il se réunit au moins 1 fois par trimestre et décide des grandes orientations, vote le budget, les différents tarifs, etc. Il est composé de 31 délégués titulaires. Le renouvellement des délégués intervient tous les six ans à l'issue des élections municipales et communautaires.

## LE BUREAU SYNDICAL

Le bureau syndical est élu par le comité syndical. Il est composé de 13 membres et possède des compétences propres déléguées par le comité syndical pour la gestion des affaires courantes.

## CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

Le 16 mai 2024, Mr BURLAUD a été élu président suite à la démission de son prédécesseur.

## DES RESSOURCES

Le SMIRTOM est géré par des agents techniques et administratifs, tous formés, spécialisés dans leur domaine d'intervention.

**9**  
FEMMES      **35**  
HOMMES

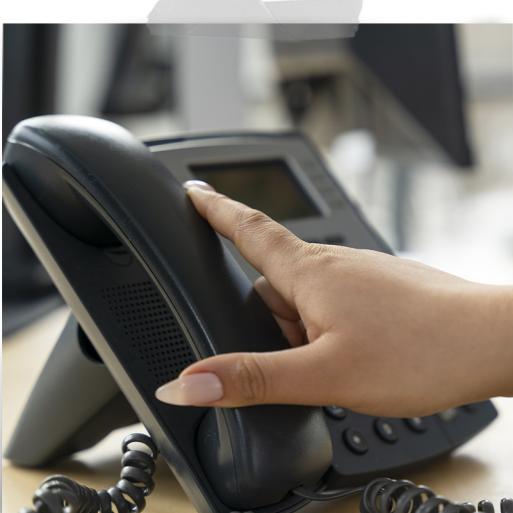
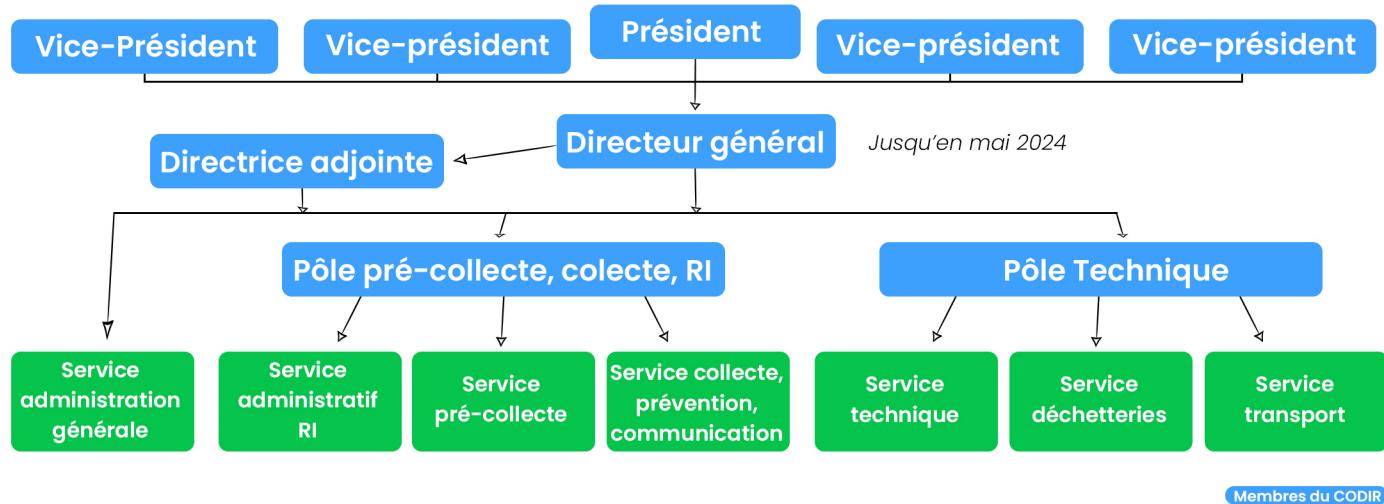
**44** AGENTS  
PERMANENTS

**42**  
AGE MOYEN

## LES EQUIPES

Le SMIRTOM Saint-Amandois s'organise en plusieurs services.

### ORGANIGRAMME DU SMIRTOM



### LIVRAISON ET MAINTENANCE DES BACS

Les agents sillonnent les routes du vaste territoire du syndicat pour livrer à domicile les bacs mis à disposition de ses habitants. En 2024, ils ont effectué 12 359 interventions (livraison, retrait ou maintenance de bac), en plus des quelque 18 000 modifications de couvercle des bacs bi-compartimenté, transformés en bacs à verre.

### DES RESSOURCES

Des ressources à la hauteur d'un service de proximité et de qualité. Point d'entrée privilégié pour toutes les demandes et interrogations des usagers, l'accueil du siège renseigne et oriente vers les services concernés qui s'emploient à apporter une réponse dans les meilleurs délais.



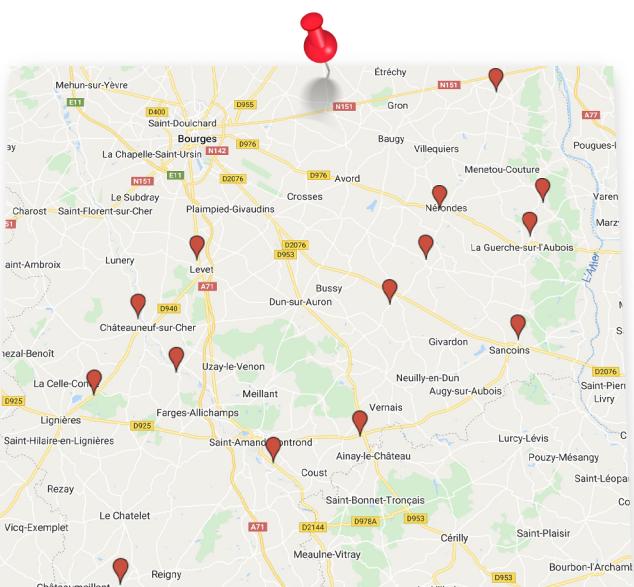
## DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS

**Le SMIRTOM dispose d'équipements et de matériels couvrant les besoins du territoire.**

### 13 DÉCHETTERIES

**Le syndicat assure la gestion des hauts et des bas de quai de 13 déchetteries, accessibles à tous les habitants du territoire.**

**Point à souligner, la proximité des déchetteries, qui se situent à moins de 10 km de chaque habitation, et ce, pour 85 % des communes du territoire.**



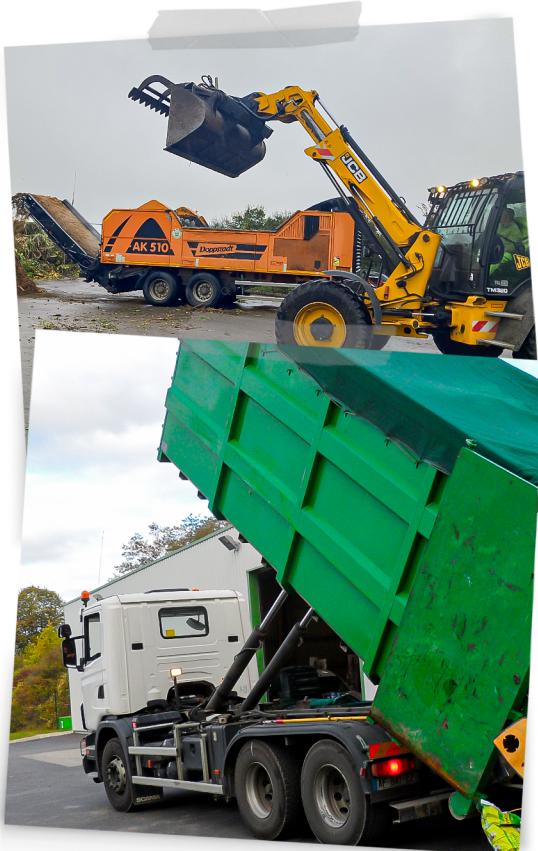
### SITE TECHNIQUE

Un site technique localisé à Drevant d'une superficie de 36 500 m<sup>2</sup>, comprenant :

- des zones de transits de certains flux collectés (verre, métaux, bois, ...)
- une activité de broyage
- un bâtiment de maintenance et d'entretien des matériels
- une déchetterie
- un bâtiment administratif
- un hangar ouvert avec 10 cases de stockage, dont 2 équipées de panneaux photovoltaïque
- deux alvéoles de tri, transit et regroupement des métaux

Ces espaces de stockage tampon entre la collecte et le transport vers le traitement permettent une massification de la matière et donc une maîtrise des coûts.





## VÉHICULES ET MATÉRIELS

- 5 porteurs à bras hydraulique dont 1 est équipé d'une grue
- 6 remorques
- 1 poids lourd avec hayon
- 149 bennes de déchetteries
- 13 véhicules légers
- 1 pelle de manutention permettant le tri des métaux ferreux et non ferreux
- 1 cribleur
- 1 chargeuse
- 3 chargeurs télescopiques
- 1 chariot élévateur
- 1 broyeur de végétaux

Le syndicat traite en régie les bois de classe A, B et ligneux par broyage. Le broyat obtenu à partir des ligneux est proposé à la vente, utilisable comme amendement en agriculture.

## SYSTÈME EMBARQUÉ DANS LES CAMIONS DU PRESTATAIRE DE COLLECTE

Le système est composé, en cabine, d'un ordinateur de bord et d'une tablette de visualisation, qui permet de voir les routes barrées, les travaux,... et une antenne GPS. Sur le lève conteneur, des antennes d'identification permettent la lecture des puces sur les bacs et transmettent les données permettant la facturation de la redevance incitative.

## COMPOSTAGE À DOMICILE

Le SMIRTOM encourage les habitants à pratiquer le compostage et propose la fourniture de composteurs. Suite à une première campagne de dotation entre 2010 et 2016 (11 000 composteurs), le syndicat a lancé depuis 2021 une nouvelle campagne de composteurs individuels, durant laquelle 1 195 composteurs ont déjà été distribués, dont 217 en 2024.



## FOCUS SUR L'ANNÉE 2024

### INCENDIE DE VÉHICULES



L'incendie de cinq camions au début de l'année et la nécessité d'établir une organisation pour assurer la continuité du service ont marqué cette période.

### TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Le SMIRTOM a mandaté la société ECOGEOS, experte en la matière, pour mener une étude préliminaire en vue de la mise en place d'un dispositif de tri à la source des biodéchets.



### TRANSFORMATION DES BACS BI-COMPARTIMENTÉS



Dans le cadre de la nouvelle collecte du verre qui débute au 1er janvier 2025, les agents du SMIRTOM ont procédé à la transformation des bacs bi-compartimentés (verre et papier) en bacs vert dédiés exclusivement à la collecte du verre.

## RÉAMÉNAGEMENT DE LA BASE DE VIE DU FUTUR PRESTATAIRE



Des travaux de réaménagement de la base de vie de Veolia, futur prestataire de collecte, avec la création d'une zone bureaux, vestiaires et salle de repos pour les agents de l'entreprise.

## ETUDES / MARCHÉS

### 1. Assistance d'un bureau d'études pour le renouvellement du marché dit de "pré-collecte",

Cela inclut la fourniture de bacs de collecte sélective et de colonnes d'apport volontaire, mais surtout le logiciel de facturation. Ce logiciel basé sur un ensemble de données des habitants et de production de déchets, assure une gestion complète des service et de la facturation.



Dès le 1er janvier 2025, la facturation sera assurée en autonomie par le SMIRTOM .

### 2. Assistance à maîtrise d'œuvre pour la refonte des règlements de collecte, de facturation et de déchetterie.

# 1/ LA COLLECTE



La collecte est assurée par un prestataire de services, la société Brangeon. La prestation de collecte se fait sur un marché d'une durée de 8 ans qui a débuté au 1er janvier 2017. 2024 est la dernière année de marché.



**50 circuits**  
de collecte différents.



**12 bennes**  
9 bennes bi-flux,  
2 mini bennes et  
1 mono-compartimentée.



**4H à 22H**  
du lundi au vendredi.

La collecte est assurée avec 9 bennes bi-flux 26 tonnes dont 2 en chargement arrière et 7 en chargement latéral. Elle est complétée avec 1 benne mono-compartimentée à chargement arrière de 19 tonnes voie étroite, et de 2 mini-bennes. Elle est bimensuelle pour les OMR (bac à couvercle bordeaux) et pour les emballages (corps creux) (bac jaune). Elle est mensuelle pour le verre et pour les journaux revues magazines (JRM) (bac 180 litres bi-compartimentés). La collecte se fait de 4 à 22 heures du lundi au vendredi sur 50 circuits. Les jours fériés sont rattrapés par lissage sur la semaine avec les samedis.

La collecte des colonnes enterrées et des bornes aériennes en place sur les déchetteries se fait en régie par un poids lourd avec grue du SMIRTOM, et représente 3 % de la population.

La situation géographique et économique du territoire ne nécessite pas pour le syndicat de proposer une variation saisonnière de collecte.

## 2/ TRI, TRANSFERT ET TRAITEMENT

2.1 /



Traitement de la collecte selective (bac jaune)  
par la Société Publique Locale Tri Berry  
Nivernais, situé à Bourges.



2.2 /

Le transfert des OMR et DIB est assuré depuis le 1er janvier 2019 par la société Paprec, sur le site de CDI à Orval puis acheminés sur les centres d'enfouissement de Gournay (36) et Villeherviers (41).

Les prestations de transfert, tri et traitement comprennent le déchargement, stockage, rechargement et transport des flux de collecte sélective, OMR et DIB.



2.3 /

La société SUEZ traite les déchets ménagers et les DIB déposés en déchetterie par l'enfouissement sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de la Chaume Lauzon à Gournay dans l'Indre, et à Villerherviers dans le Loir-et-Cher.

Il répond aux exigences techniques et possède la certification ISO 14001. La société SUEZ a équipé ce centre d'un bioréacteur afin d'améliorer la qualité de l'air et des odeurs qui peuvent s'en échapper.

# 4/ REDEVANCE INCITATIVE

## MODALITE DE FACTURATION

### LES ETAPES :



Le bac bordeaux est équipé d'une puce qui permet de reconnaître l'usager.



Le camion collecte le bac, enregistre une levée et le nom de l'usager.



2 factures par an : une facture d'acompte au cours du 1er semestre et une facture de solde après le second semestre sur laquelle seront indiquées les levées/ouvertures effectuées.



L'information est transmise au logiciel de facturation.

### LES CALCULS :

La part fixe correspond à l'abonnement au service de gestion des déchets avec le passage systématique du camion dans chaque rue, l'accès et l'entretien et le gardiennage des déchetteries, la mise à disposition et la maintenance des bacs.

Une part variable correspondant au nombre de levées du bac à puce bordeaux ou au nombre d'ouverture de trappe des bornes d'apport volontaire.

## LA MISE EN RECOUVREMENT

Le SMIRTOM a institué la redevance incitative à la réduction et au tri des déchets sur son territoire, depuis le 1er janvier 2010. Pour mémoire, l'année 2011 était la première année de facturation en redevance incitative.

### ***La facturation en 2024***

**8 101 656, 19 €**

ÉMISSION DE FACTURE (NON PRÉLEVÉ)

**1 191 209, 47 €**

MONTANT PRÉLEVÉ

**- 250 143, 51 €**

ANNULATIONS ET RÉGULARISATIONS

Les annulations et régularisations englobent l'ensemble des changements de situation non déclarés par les usagers. (déménagement, décès, changement du nombre de personnes au foyer, ...)

# 5/ LES RESULTATS

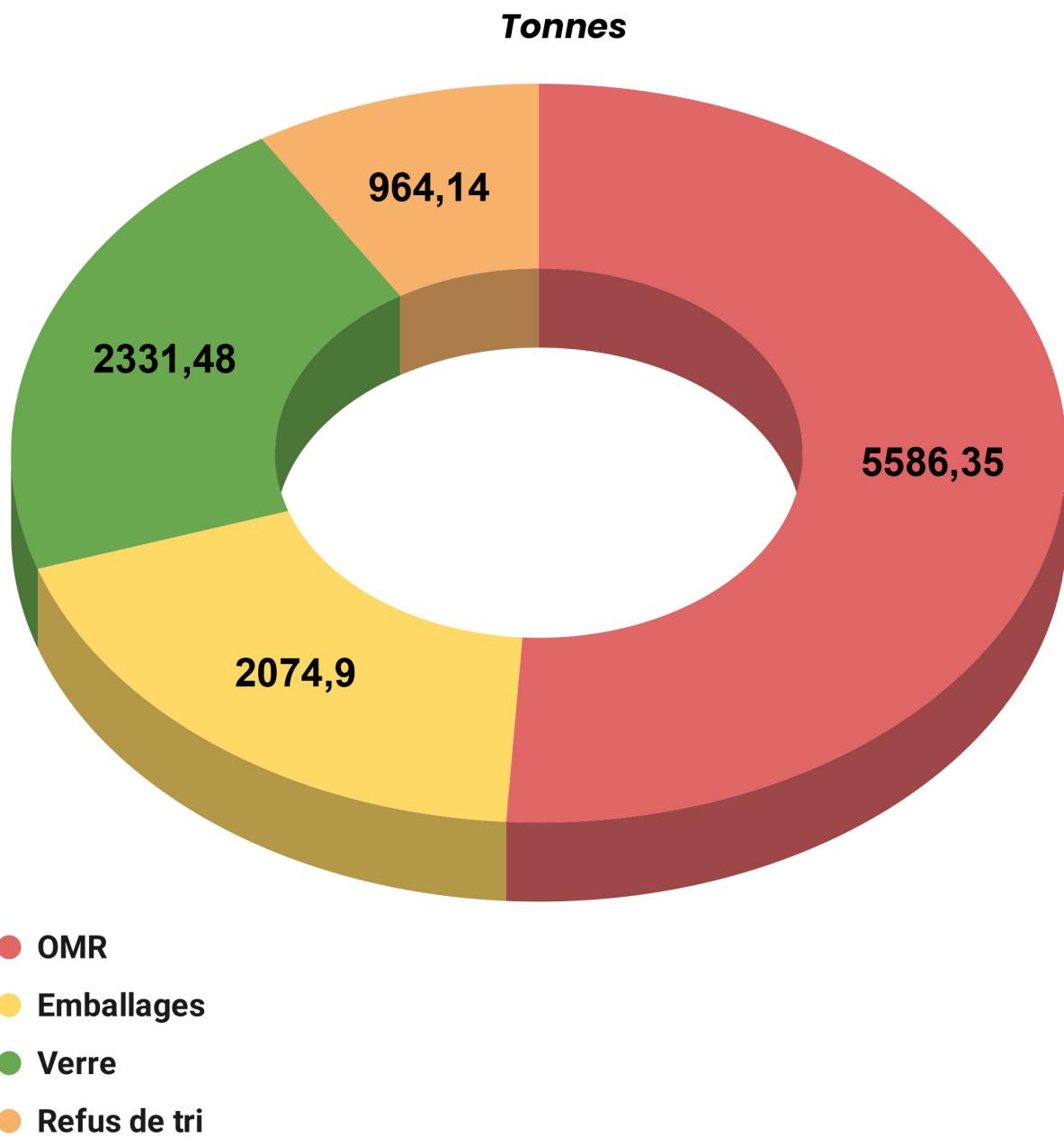
## 5.1 - COLLECTE PORTE A PORTE ET PAV

Tonnages par flux pour la collecte en porte à porte et point d'apport volontaires :

Flux	OMR	Emballages	Verre	Refus de tri	Total collecte
Tonnages	5586,35	2074,9	2331,48	964,14	10956,87
Kg/hab	100,99	37,51	42,15	17,43	198,08

Ramené au Kg par habitant, d'après la population CITEO (55 312 habitants), on obtient :

Flux	OMR	Emballages	Verre	Refus de tri	Total collecte
Kg/hab	100,99	37,51	42,15	17,43	198,08



# 5/ LES RESULTATS

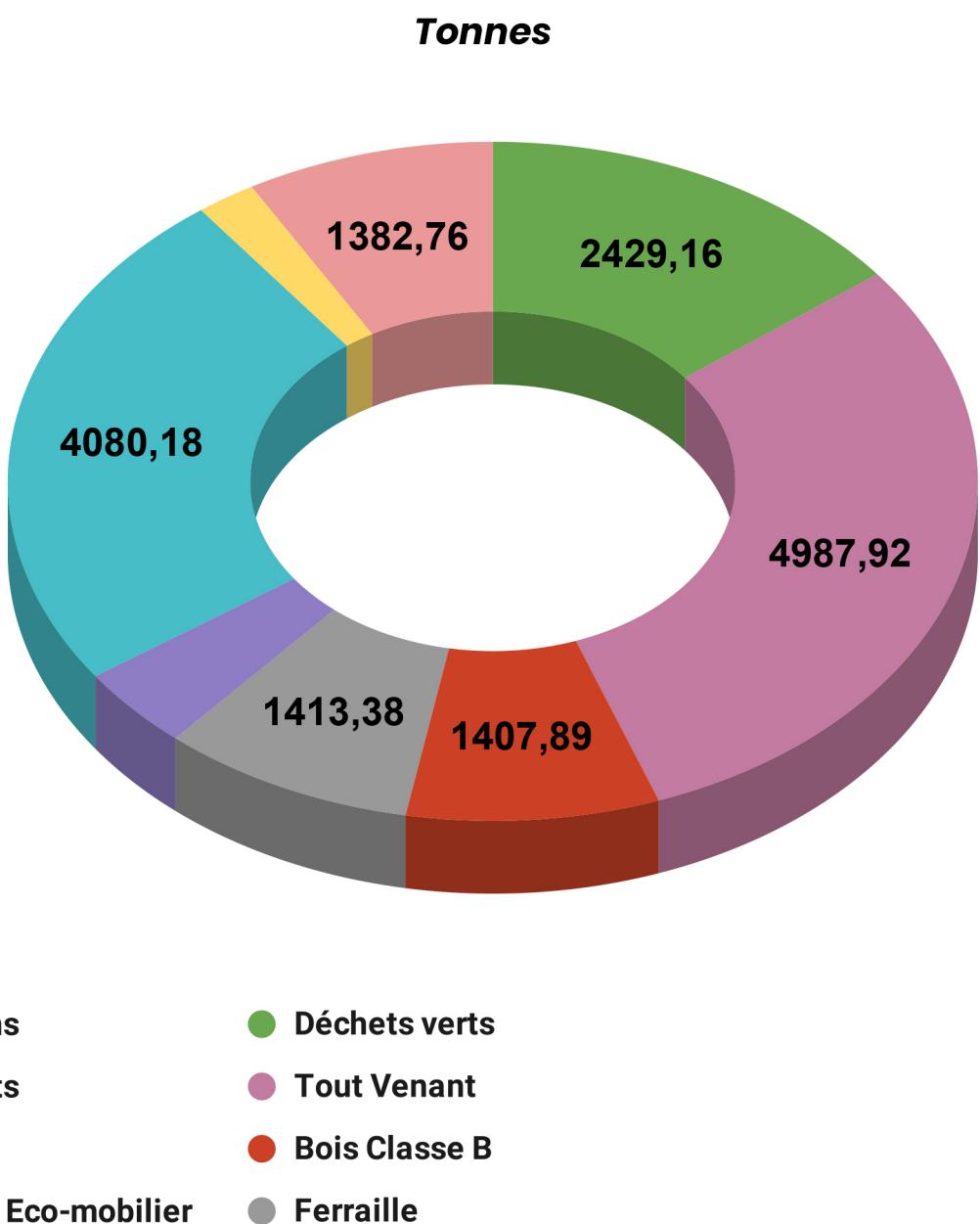
## 5.2 - COLLECTE EN DECHETTERIE

Tonnages par flux pour la collecte en déchetteries :

Flux déchetteries	Déchets verts	Tout Venant	Bois Classe B	Ferraille	Cartons	Gravats	DMS	Benne Eco-mobilier	Total collecte
Tonnages	2429,16	4987,92	1407,89	1413,38	654,98	4080,18	332,83	1382,76	16689,1

Ramené au Kg par habitant, d'après la population CITEO (55 312 habitants), on obtient :

Flux	Déchets verts	Tout Venant	Bois Classe B	Ferraille	Cartons	Gravats	DMS	Benne Eco-mobilier	Total collecte
Kg/hab	43,91	90,17	25,45	25,55	11,84	73,76	6,01	24,99	301,68



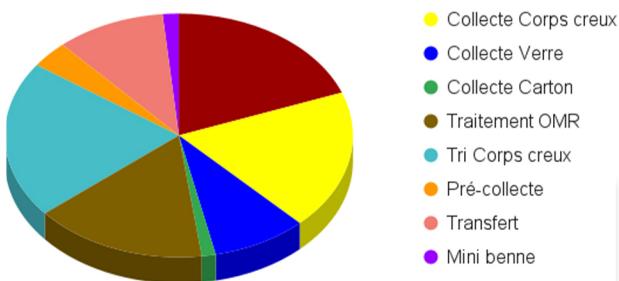
# 6/ BILAN FINANCIER

## 6.1 - LES DEPENSES

L'année 2024 présente le sixième bilan financier avec la collecte optimisée robotisée avec modification des fréquences.

Dépenses pour la collecte (2024)	Montant TTC
Collecte BRANGEON dont :	2 560 737 €
- Collecte OMR	848 417 €
- Collecte EMBALLAGES	813 709 €
- Collecte VERRE	387 964 €
- Collecte CARTON	56 987 €
- Collecte MINI BENNE	65 696 €
Transfert transport PAPREC	446 956 €
Traitement OMR SUEZ	706 777 €
Refus de tri SPL TRI.INC	103 689 €
Tri des emballages SPL TRI.INC	916 993 €
Maintenance des bacs, système informatique embarqué et facturation SULO	155 937 €

### COUT DE LA COLLECTE EN 2024

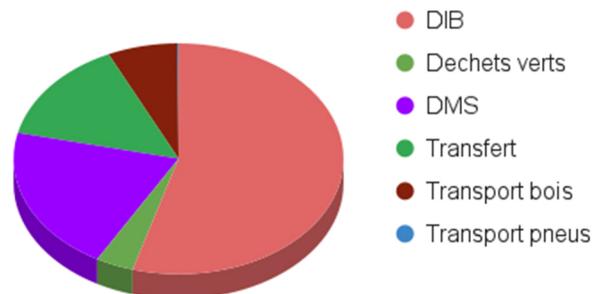


Le montant du coût de collecte et traitement des déchets issus de la collecte en porte à porte et en PAV passe de 4 826 216 € à 4 891 089 € TTC, soit une hausse de 1.34%.

Les dépenses pour le traitement des déchets des déchetteries se répartissent de la manière suivante :

Dépenses traitement dechets des déchetteries (2024)	Montant TTC
Tout venant - SUEZ	721 126 €
Déchets verts - SETRADVEOLIA	49 146 €
Déchets ménagers spéciaux - RECYDIS	269 905 €
Transfert Transport DIB - CDI ORVAL	190 828 €
Transport bois classe B - TRANSPORT FRANCK	90 630 €
Transport pneu - CASIER	1 766 €

### COUT DU TRAITEMENT EN DECHETTERIE 2024

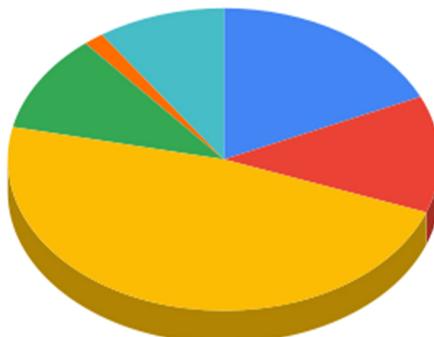


Le montant des coûts de traitement des déchetteries passe de 1 298 777 € à 1 323 402 € soit une hausse de 1.90%.

Les frais de fonctionnement pour les déchetteries sont de 2 173 683 € et se décomposent de la manière suivante :

Frais de fonctionnement des déchetteries	Montant
Amortissement des matériels	395 638 €
Carburant	271 661 €
Masse salariale	1 037 862 €
Entretien	227 838 €
Assurances	32 811 €
Frais généraux	207 873 €

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES DECHETTERIES EN 2024

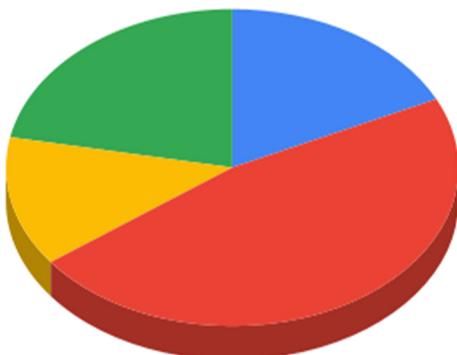


- Amortissement
- Carburant
- Salaires
- Entretien
- Assurances
- frais généraux

Les coûts de fonctionnement du syndicat sont de 2 211 721 € et se répartissent de la manière suivante :

Frais de fonctionnement du syndicat	Montant
Amortissement des biens	395 638 €
Masse salariale	1 037 862 €
Charges financières	293 183 €
Dépenses de fonctionnement	485 038 €

COUTS DE FONCTIONNEMENT COLLECTE ET PRE-COLLECTE EN 2024



- Salaires
- Charges financières
- Dépenses de fonctionnement

## 6.2 - LES RECETTES

Les principales recettes du budget de fonctionnement sont les redevances des usagers, les recettes issues d'une facturation spécifique à la suite d'une demande de collectivité ou d'usagers de prestations particulières, des recettes des éco-organismes et de la vente des produits issus de la collecte sélective et des produits exceptionnels.

<b>Les recettes</b>	<b>Montant</b>
<b>Montant mis en recouvrement pour la redevance</b>	<b>8 804 728 €</b>
<b>Montant des prestations spécifiques (mise à disposition bacs et bennes, transport des bennes mobilier, utilisation de la déchetterie de Levet par les habitants de Lissay-Lochy, vente de composteurs, etc.)</b>	<b>184 607 €</b>
<b>Ventes de matériaux</b>	<b>632 912 €</b>
<b>Vente de broyat</b>	<b>28 371 €</b>
<b>Revenus des immeubles</b>	<b>65 400 €</b>
<b>Soutiens des Eco-organismes (CITEO,...); SMACL remboursement camions</b>	<b>1 578 017 €</b>
<b>Produit exceptionnels (pénalité, mandats annulés, etc.)</b>	<b>153 040 €</b>
<b>Total :</b>	<b>11 447 075 €</b>

